

*Questions orales***LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES**

LA GRÈVE DES FACTEURS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable de Postes Canada. En forçant la Société canadienne des postes à balancer ses livres à la fin de l'exercice financier en cours plutôt que de lui accorder une période quinquennale, ainsi que le recommandait le Comité Marchment, et en refusant d'intervenir dans les négociations patronales-syndicales, le gouvernement a imposé une grève des postes aux Canadiens.

Que fera le gouvernement maintenant qu'il doit lui aussi affronter une grève? Va-t-il prendre quelque initiative pour éviter que les grèves tournantes ne dégénèrent en une grève générale qui serait néfaste aux entreprises et aux particuliers du Canada tout entier, ou va-t-il continuer à attendre impassiblement le cours des événements?

L'hon. Pierre H. Cadieux (ministre du Travail): Monsieur le Président, en ce qui concerne l'intervention de mon ministère en vertu du Code canadien du travail, j'ai dit hier qu'un conciliateur a été nommé, de même qu'un commissaire qui a déposé son rapport. Les parties ont négocié hier et leurs négociations se sont poursuivies aujourd'hui. Nous devrions les encourager à s'entendre.

[Français]

ON DEMANDE QUEL GESTE CONCRET VA POSER LE GOUVERNEMENT

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur le Président, le ministre nous confirme que le gouvernement a tenté de faire faire son travail par les autres et le résultat, c'est que cela n'a pas marché. La conciliation n'a pas fonctionné. On est rendu à un point où à moins que le gouvernement ne fasse quelque chose, on va finir par avoir une grève nationale, une pleine grève nationale qui risque d'avoir de la violence, qui risque d'affecter tout le monde dans le pays, qui risque d'affecter l'économie. Et je voudrais avoir une réponse de la part de ce gouvernement. Quel geste concret va-t-on poser pour arrêter cette grève-là plutôt que de nous répondre continuellement: On les laisse négocier. Jusqu'à ce jour, cela n'a pas fonctionné. Qu'est-ce que vous allez inventer?

L'hon. Pierre H. Cadieux (ministre du Travail): Monsieur le Président, si j'ai bien compris la question de mon honorable collègue, il nous reproche d'appliquer le Code canadien du travail. Est-ce que le député parle au nom du parti libéral et est-ce qu'on nous suggère d'abolir le droit de grève?

[Traduction]

L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

L'ANNONCE DE LA FERMETURE D'UNE SOCIÉTÉ À MISSISSAUGA

M. Bob Horner (Mississauga-Nord): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Un député qui représente une circonscription comme celle de Mississauga-Nord ne peut guère se plaindre. Cette circonscription a bénéficié de façon appréciable des politiques conservatrices depuis 1984.

Des voix: Bravo!

M. Horner: Mississauga-Nord compte 7 000 entreprises prospères. Mississauga-Nord a . . .

M. le Président: A l'ordre.

Des voix: Encore, encore!

M. le Président: Et le député de Mississauga-Nord posera sa question.

Des voix: Oh, oh!

M. Horner: Monsieur le Président, je me demande si le ministre est au courant qu'à neuf heures ce matin, une grande société de produits pharmaceutiques de Mississauga, Smith Kline & French, a annoncé qu'elle fermait ses portes et allait s'établir à l'étranger. Le ministre peut-il me dire ce qu'il peut faire au sujet de cette situation regrettable?

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, malheureusement, on ne peut rien faire en l'occurrence. Toutefois, je crois qu'il serait bon de savoir pourquoi cette société ferme ses portes. Comme ses dirigeants me le font savoir dans une lettre que j'ai reçue aujourd'hui, cette initiative est le résultat direct, malheureux mais nécessaire du régime de licences obligatoires au Canada. Comme la Chambre le sait, le projet de loi C-22 rectifiera la situation et veillera à ce qu'il n'y ait plus de fermetures de ce genre.

Des voix: Bravo!

* * *

L'APARTHEID

L'AFRIQUE DU SUD—LA RECONDUCTION DES MESURES D'EXCEPTION

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Le onzième anniversaire du massacre de Soweto a été marqué par la reconduction des mesures d'exception et par l'inaction du sommet de Venise. Il est également marqué aujourd'hui par le plaidoyer de l'Archevêque Scott qui demande au Canada de nouvelles mesures contre l'apartheid.